

# Adjoint au chef du bureau État de santé de la population F/H

Ref : 2023-1212018

## Fonction publique

Fonction publique de l'État

## Employeur

Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (DREES)  
Créée par décret en 1998, la DREES fait partie du service statistique public.

## Localisation

Tour Olivier de Serres - 78-84  
rue Olivier de Serres, 75015  
Paris.

**Domaine :** Organisation, contrôle et évaluation

**Date limite de candidature :** 03/06/2023

## Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels

## Expérience souhaitée

Non renseigné

## Rémunération

(fourchette indicative pour les contractuels)

Non renseigné

## Catégorie

Catégorie A (cadre)

## Management

Oui

## Télétravail possible

Oui

## Vos missions en quelques mots

L'adjoint ou l'adjointe au chef de bureau a vocation à suppléer le chef de bureau dans toutes ses fonctions.

En particulier, son rôle est d'animer et de superviser une partie des travaux d'études, des premières analyses aux publications, mais aussi de mener soi-même certaines études à partir des bases de données mobilisables, dont notamment celles du Système national des données de santé ou des enquêtes de la Drees ou auxquelles la Drees est associée. Les études ont

vocation à décrire l'état de santé de la population vivant en France, en particulier en se penchant sur les différences sociales ou territoriales. Elles visent aussi à comprendre les différents mécanismes qui conduisent à l'état de santé observé. Enfin elles peuvent avoir une ambition méthodologique notamment en cherchant à améliorer la qualité des statistiques calculées. L'adjoint ou l'adjointe au chef de bureau sera par ailleurs amené à suivre certains des travaux de production du bureau. Ces productions sont le calcul d'indicateurs de santé, la réalisation d'enquêtes auprès de la population, ou encore l'appariement de bases de données. Enfin, l'adjoint ou l'adjointe au chef de bureau propose, en concertation avec ce dernier, des orientations stratégiques, des sujets d'études, des axes d'analyses nouveaux, pour améliorer les éclairages qu'apportent les statistiques et les analyses produites et diffusées.

#### ***Spécificités du poste / Contraintes :***

L'adjoint ou l'adjointe du bureau a un rôle transversal au sein de l'équipe et est amené(e) à traiter de front plusieurs sujets différents, notamment en collaboration avec les autres membres du bureau. Jusqu'à deux jours de télétravail par semaine sont envisageables.

L'offre vous intéresse ? Merci d'adresser vos candidatures (uniquement) par mail à :

Vianney COSTEMALLE, chef du BESP : [vianney.costemalle@sante.gouv.fr](mailto:vianney.costemalle@sante.gouv.fr)

Benoît OURLIAC, sous-directeur OSAM : [benoit.ourliac@sante.gouv.fr](mailto:benoit.ourliac@sante.gouv.fr)

## **Profil recherché**

### **Connaissances :**

- Méthodes d'analyses statistiques et économétriques [E] (la signification des lettres est indiquée plus bas)
- Logiciels d'analyses statistiques : SAS ou R [E]
- Système national des données de santé [N]
- Processus de réalisation d'enquêtes de la statistique publique [N]
- Des connaissances médicales seraient un atout

### **Savoir-être :** (les \* indiquent l'importance des attentes)

- Travailler en équipe \*\*\*\*
- Travailler de façon autonome \*\*\*
- Savoir communiquer de façon claire et transparente \*\*\*\*
- Organiser les travaux d'une équipe \*\*\*
- Être à l'écoute des autres collaborateurs \*\*\*
- Curiosité, envie d'apprendre et de comprendre \*\*\*

### **Savoir-faire :**

- Rédiger des notes, des documents

E : Savoir agir dans un contexte complexe, faire preuve de créativité, trouver de nouvelles solutions, former d'autres agents, être référent dans le domaine.

M : Mettre en œuvre la compétence de manière régulière, corriger et améliorer le processus,

conseiller les autres agents, optimiser le résultat.

A : Savoir effectuer, de manière occasionnelle ou régulière, correctement les activités, sous le contrôle d'un autre agent, savoir repérer les dysfonctionnements.

N : Disposer de notions de base, de repères généraux sur l'activité ou le processus (vocabulaire de base, principales tâches, connaissance du processus, global...)

## À propos de l'offre

### Informations complémentaires

**Personne à qui adresser les candidatures (mail) :**

Vianney COSTEMALLE, chef du BESP : [vianney.costemalle@sante.gouv.fr](mailto:vianney.costemalle@sante.gouv.fr)

**Autre personne à contacter (mail) :**

Benoît OURLIAC, sous-directeur OSAM : [benoit.ourliac@sante.gouv.fr](mailto:benoit.ourliac@sante.gouv.fr)

### Conditions particulières d'exercice

Formations prévues dans le cadre de l'adaptation au poste de travail

1 - Formation au Système nationale des données de santé

### Statut du poste

Vacant à partir du 01/06/2023

### Métier de référence

Responsable d'un programme d'études et statistiques

## Qui sommes nous ?

Créée par décret en 1998, la DREES fait partie du service statistique public. À ce titre, son action s'appuie sur un engagement déontologique fort reposant notamment sur l'indépendance, la qualité, le respect du secret statistique, l'impartialité et l'objectivité. La DREES intervient également en appui à la conception et à l'évaluation des politiques publiques.

Elle apporte par ailleurs ses compétences pour développer le partage des données, algorithmes et codes au sein des ministères chargés de la santé et des solidarités.

Elle agit sous la tutelle du :

- Ministère de la Santé et de la Prévention,
- Ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées,
- Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion,
- Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique (pour l'exercice de ses attributions relatives aux finances sociales).

Elle est également placée à la disposition de la ministre de la Transition écologique et de la

Cohésion des territoires.

La DREES comporte trois sous-directions : l'Observation de la santé et de l'assurance maladie, l'Observation de la solidarité et les Synthèses, études économiques et évaluations. Le bureau état de santé de la population fait partie de la sous-direction de l'Observation de la santé et de l'assurance maladie et comporte 10 agents plus des apprentis, stagiaires ou collaborateurs extérieurs.

Le bureau traite de la population entière vivant en France, des nourrissons aux personnes âgées. Il produit des indicateurs statistiques annuels sur la santé périnatale, la morbidité hospitalière, les interruptions volontaires de grossesses ou encore les espérances de vie sans incapacité. Il réalise des enquêtes auprès de la population pour mieux connaître leur santé, et en particulier leur santé mentale, et leurs comportements liés à la santé, dont notamment les enquêtes de santé européennes, la prochaine édition étant programmée en 2025. Il construit des bases de données notamment en appariant des données socio-économiques à des données de santé comme c'est le cas avec l'EDP-santé. Enfin il publie des études sur l'état de santé de la population, ses déterminants et les inégalités sociales et territoriales sous-jacentes, dans les collections éditoriales de la DREES ou de l'Insee, mais aussi dans des revues scientifiques internationales ou des actes de séminaires.

Le bureau état de santé de la population travaille en collaboration avec d'autres institutions sur les sujets de la santé et de la prévention, en particulier avec Santé publique France, l'Inserm ou l'Irdes. Il peut aussi être amené à répondre à des demandes des cabinets ministériels, des autres directions du ministère, de la Cour des Comptes, de l'IGAS, etc.